



DIAGNOSTIC SYLVICOLE couplé à une demande de MODIFICATIONS APPORTEES PAR AVENANT AU PLAN SIMPLE DE GESTION N° ____-____-__



Ce document est à utiliser soit comme un imprimé à remplir, soit comme un guide indiquant la succession et le contenu des paragraphes, qui peuvent alors être rédigés sur papier libre.

Il ne peut être utilisé que dans le cadre d'un avenant modificatif lié à une demande d'aide au titre du plan de relance.

Afin de s'adapter au calendrier du Plan de relance, volet « renouvellement des forêts », et dans un objectif de simplification des démarches pour le couple propriétaire/gestionnaire, ce document est conçu pour pouvoir à la fois être utilisé comme diagnostic sylvicole nécessaire aux dossiers de demande d'aide et servir d'avenant de modification au Plan simple de gestion.

En cas de modifications majeures du Plan simple de gestion, pour lesquelles un simple avenant au PSG serait inadapté, les propriétaires seront informés ultérieurement de la nécessité de déposer un nouveau PSG.

La demande d'avenant est à fournir en deux exemplaires au CRPF Bourgogne-Franche-Comté.

PROPRIETAIRE DE LA FORET

NOM et PRENOM ou RAISON SOCIALE :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Nom de la Forêt :

Date de fin de validité du PSG : / /

Nom et coordonnées du gestionnaire :

AJOUT EVENTUEL DE PARCELLES AU PSG

Parcelle(s) cadastrale (s) et forestières ajoutée(s) au PSG :

Commune	Section cadastrale	N° Parcelle cadastrale	N° Parcelle forestière	Surface (ha)	Monichon : date dernier engagement	DEFI : date dernier engagement	IFI : Date du dernier engagement

Surface totale du PSG avant modification : _____

Surface totale ajoutée au PSG _____

LE PROJET DE RENOUELEMENT et L'IDENTIFICATION DES ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX

- Volet 1a : peuplement **d'épicéa** sinistré par les scolytes
- Volet 1b : peuplement **d'une autre essence** atteint par des mortalités
- Volet 2 : peuplements **vulnérables** aux effets du changement climatique
- Volet 3 : peuplements **pauvres**

Tableau de répartition par types de peuplement d'origine

Parcelle forestière	Sous parcelle	Volet 1a surface de peuplement d'épicéa sinistré	Volet 1b surface de peuplement d'une autre essence atteint de mortalité	Volet 2 surface de peuplement vulnérable	Volet 3 surface de peuplement pauvre	Zonage environnemental concerné (voir liste ci-dessous)
A	A1	10 ha		3.5 ha		Site N2000, Arrêté de biotope



Compléter la FICHE 1 ci-après	Compléter le FICHE 2 ci-après	Compléter la FICHE 3 ci-après	Chapitre dédié dans les fiches
-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	--------------------------------

Liste des zonages environnementaux et enjeux sociaux :

<i>Site naturel classé ou inscrit</i>	<i>Monument historique</i>	<i>Arrêté de protection de biotope</i>
<i>Réserve naturelle régionale ou nationale</i>	<i>Site Natura 2000</i>	<i>Site patrimonial remarquable</i>
<i>Parc National</i>	<i>Accueil du public, sentier de randonnée...</i>	

Pour identifier les zonages, les imprimer et vérifier la réglementation, vous pouvez utiliser le site La Forêt Bouge Bourgogne – Franche-Comté / rubrique démarche en ligne / coupes et travaux : <https://www.laforetbouge.fr/bourgognefranchecomte/services/demarches-en-ligne/declaration-coupes-travaux>

Le propriétaire (ou son représentant) demande l'agrément au titre des articles L.122-7 et 8 du code forestier pour les législations ci-avant

N.B. : L'agrément de l'avenant au PSG par le CRPF au titre de cette(s) législation(s) dispense de toute demande d'autorisation, déclaration, évaluation d'incidences Natura 2000, pour la mise en œuvre de toutes les opérations de gestion prévues au PSG (coupes et types de travaux programmés) durant sa période d'application.

PEUPEMENT D'ORIGINE

Le peuplement est encore sur pied :

Le diamètre est \geq à 15 cm oui non précisez la date de la dernière coupe (mois/année) : _____

Le peuplement est déjà exploité – Le peuplement est en partie exploité :

Précisez la date de début de la coupe (mois/année) : _____

La coupe sanitaire a fait l'objet d'une déclaration de coupe d'urgence (CNPF) ou autorisation de coupe auprès de la DDT: oui non pas encore coupe programmée au Document de gestion

La régénération naturelle est présente : non oui principalement sous forme de semis – rejets – drageons

La régénération naturelle est répartie de manière dense clairsemée bien répartie

Composition en essences :

Essence du peuplement d'origine (par importance décroissante)				Régénération naturelle acquise (par importance décroissante)		
Essence prépondérante > 50 % du couvert	Essence secondaire 1	Essence secondaire 2	Essence secondaire 3	Essence 1	Essence2	Essence 3
<i>Epicéa 80 %</i>	<i>Mélèze 20 %</i>	-	-	<i>aucune</i>		

Age du peuplement d'origine : ans

VOLET 1a : Peuplement d'épicéa scolyté

Taux de mortalité sur la surface du peuplement (%) : %

Le Bois d'industrie a-t-il été exploité : oui non

Je certifie que l'impact des scolytes a généré un taux de mortalité de plus de 20%

Si nécessaire, joindre au moins l'une des pièces suivantes à la demande d'aide :

- le courrier du CRPF en réponse à une déclaration de coupe d'urgence,
- la décision d'agrément de la demande de coupe dérogatoire pour raison sanitaire (courrier CRPF),
- la facture de vente de bois correspondante (bordereau de coupe...)
- l'autorisation de la DDT pour une coupe de plus de 4 ha hors document de gestion durable (*si ces parcelles s'ajoutent au PSG par avenant, compléter le tableau de la page 1*).
- si nécessaire, autre document de force probante équivalente.

En l'absence des pièces précédentes, je peux justifier que le peuplement est impacté par les scolytes avec un taux de plus de 20% :

Justifier ici

VOLET 1b : Peuplement atteint par un phénomène de sécheresse, un ravageur ou un agent pathogène (autre essence qu'épicéa)

Essence prépondérante du peuplement (> 50% du couvert) :

Taux de mortalité sur la surface de l'essence prépondérante : %

Décrire le peuplement d'origine, la nature du phénomène responsable de la mortalité et la valeur des bois

Type de peuplement :

Diamètre dominant de l'essence prépondérante :

Volume (m³/ha) ou surface terrière à l'hectare (m²/ha)

Proportion de GB : %

Cause de la mortalité, ou nature du phénomène :

Valeur des bois : estimation € ou valeur à la vente € précisez (hors taillis, recrus et accrus)

Je certifie que le taux de mortalité est > à 20% de la surface

Joindre au moins l'une des pièces suivantes à la demande d'aide :

- le courrier du CRPF en réponse à une déclaration de coupe d'urgence,
- la décision d'agrément de la demande de coupe dérogatoire pour raison sanitaire (courrier CRPF),
- la facture de vente de bois correspondante (bordereau de coupe...)
- l'autorisation de la DDT pour une coupe de plus de 4 ha hors document de gestion durable.

CONTEXTE STATIONNEL ET CHOIX D'ESSENCES

Essences identifiées comme adaptées au contexte et à la fonction productive

Essence	Niveau de disponibilité des plants (élevé/correct/faible)

Taux de diversification retenu (diversification obligatoire à partir de 10 ha) :

Essences et provenances retenues pour le projet de plantation au regard des caractéristiques stationnelles, sylvicoles, environnementales et socioéconomiques :

	Essences objectif			Essences secondaires		
	Ess. 1	Ess.2	Ess.3	Ess. 4	Ess. 5	Ess. 6
Ilot 1	<i>Douglas</i>	<i>Chêne sessile</i>	<i>Pin Laricio</i>			
Proportion (<i>en nombre de tiges ou %</i>)	<i>60%</i>	<i>20%</i>	<i>20%</i>			
Situation d'expérimentation de nouvelles essences (oui/non)	<i>non</i>	<i>non</i>	<i>non</i>			
Ilot 2						
Proportion (<i>en nombre de tiges ou %</i>)						
Situation d'expérimentation de nouvelles essences (oui/non)						

Région forestière concernée (SER ou Région IFN) :

Le massif est couvert par le catalogue des stations ou le guide de choix des essences suivant (recommandé) :

Catalogue ou guide des stations

Les stations identifiées pour le projet sont les suivantes (recommandé) :

Eléments de localisation	Type de station – principaux facteurs limitants et fertilité
<i>Ex Parcelle XX à XX</i>	
<i>Ex. bord de cours d'eau de la parcelle XX</i>	

CHOIX DES ITINERAIRES et PROGRAMME DE COUPES ET TRAVAUX

Les reconstitutions sont déjà prévues au PSG en vigueur et ne sont pas modifiées, il n'est donc pas nécessaire de le modifier : vous avez néanmoins la possibilité de reporter les éléments dans les champs ci-dessous (facultatif)

Tout ou partie des reconstitutions ne sont pas programmées dans le PSG ou sont modifiées, **cela nécessite donc un avenant au PSG** :

- Objectifs et directives de gestion pour les peuplements scolytés à renouveler (volet 1a)

- Objectifs et directives de gestion pour les peuplements atteints par de la mortalité - autre essence que l'épicéa – (Volet 1b)

➤ Opérations sylvicoles à mener :

- Coupe Année n
- Travaux préparatoires à la plantation :
- Mise en place des plants : Année n+__

	Type d'implantation <i>pied à pied, en bande, plateau, bouquet, parquet, bloc, mixte...</i>	Densité nbr de plants/h a	Niveau de risque dans la réussite du renouvellement (faible/maitrisé/élevé)	Commentaires
Ilot 1	<i>En plein</i>	<i>1 300</i>		<i>Blocs de chênes de 5/5 plants dans les douglas</i>
Ilot 2				
Ilot 3				

Le niveau de protection contre le risque de dégâts par le gibier est : faible – moyen – élevé

Protection contre le gibier : type protection individuelle – répulsif – clôture

Entretien des plantations : Année n+__, n + , et n + __

Travaux en vue de l'installation de semis naturels :

Ouverture de cloisonnements sylvicoles

Autres opérations : _____

Autres opérations : _____

Préciser la façon dont le propriétaire/gestionnaire adapte éventuellement sa sylviculture aux zones à enjeux :

➤ Programme des coupes et des travaux modifiant le PSG

Parcelles ou sous- parcelles forestières	Modalité	Surface	Années de validité du PSG								
			2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	...
			<i>CRA</i>	<i>REB</i>		<i>DEN</i>		<i>DEN</i>			

A. NOMENCLATURE CONSEILLÉE DES INTERVENTIONS COUPES ET TRAVAUX ET ABBREVIATIONS A UTILISER :

COUPES	ABREGE	TRAVAUX	ABREGE
Coupe rase (et coupe par bandes)	CRA	Reboisement = plantation / semis	REB
Coupe d'ensemencement	CEN	Enrichissement / Regarni	ENR
Coupe secondaire	CSE	Dégagement et nettoyage	DEN
Coupe définitive	CDE	Dépressage	DEP
Balivage	BAL	Taille de formation	TF
Eclaircie = coupe d'amélioration	ECL	Elagage	ELA
Eclaircie à dominante Bois d'Industrie	EBI	Travaux jardinatoires (soins culturaux en traitement irrégulier)	TJ
Coupe sanitaire	CS	Entretien DFCI	DFC
Coupe jardinatoire (ou de traitement irrégulier)	CJ	Nettoyage après accident	NAC
Coupe de taillis	CT		
Coupe de cloisonnements d'exploitation	CLO		
Récolte multi-produits	RMP		

Des types de coupes ou de travaux non prévus dans cette typologie synthétique peuvent toutefois être utilisés. Le code choisi correspondant sera alors utilisé dans les cases du tableau suivant.

Pièces jointes (s'il y a lieu) : nouveau plan particulier, plan annexe, nouvel extrait cadastral...

Je certifie l'exactitude des informations renseignées dans la présente fiche diagnostic

Ale

Signature du propriétaire (1) ou du gérant mandaté (2) :

Signature du gestionnaire :

- (1) En cas d'indivision, l'imprimé doit être signé par les indivisaires représentant au moins les 2/3 des droits indivis.
En cas de démembrement nue-propriété/usufruit, l'imprimé doit être signé par chaque usufruitier et nu-propriétaire.
- (2) Joindre également le mandat de pouvoir, la copie du document nommant le représentant légal ou l'extrait K-bis du registre des sociétés.

FICHE 2 DIAGNOSTIC PEUPEMENT VULNERABLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (volet 2)

PEUPEMENT D'ORIGINE

Le peuplement est encore sur pied :

Le diamètre est \geq à 15 cm oui non précisez la date de la dernière coupe (mois/année) :

Le peuplement est déjà exploité – Le peuplement est en partie exploité :

Précisez la date de début de la coupe (mois/année) : _____

La coupe sanitaire a fait l'objet d'une déclaration de coupe d'urgence (CNPF) ou autorisation de coupe auprès de la DDT: oui non pas encore coupe programmée au Document de gestion

La régénération naturelle est présente : non oui principalement sous forme de semis – rejets – drageons

La régénération naturelle est répartie de manière dense clairsemée bien répartie

Composition en essences :

Essence du peuplement d'origine (par importance décroissante)				Régénération naturelle acquise (par importance décroissante)		
Essence prépondérante > 50 % du couvert	Essence secondaire 1	Essence secondaire 2	Essence secondaire 3	Essence 1	Essence 2	Essence 3
<i>Epicéa 80 %</i>	<i>Mélèze 20 %</i>	-	-	<i>aucune</i>		

Age du peuplement d'origine : ans

Description du peuplement concerné :

Type de peuplement : Composition de la futaie : essence(s) et proportion (en volume, nombre de tiges, surface terrière ou surface – à préciser) : Composition du taillis : essence(s) et proportion (en volume, nombre de tiges, surface terrière ou surface – à préciser) : Diamètre moyen des arbres de la futaie régulière, sinon indiquer irrégulier : Volume (m ³ /ha) ou surface terrière à l'hectare (m ² /ha) : Proportion de gros bois : %

VULNERABILITE DU PEUPEMENT

Justifier que l'essence prépondérante _____ est vulnérable et décrire pourquoi les conditions stationnelles, sanitaires, sylvicoles ou encore climatique sont telles qu'en l'absence de renouvellement ces peuplements sont voués à des arrêtes de croissance puis à un dépérissement avant terme :

Dépérissement :

Dépérissement constaté :
Origine du dépérissement <i>Ex. essence déconseillée par le catalogue ou le guide des stations / essence insuffisamment alimentée en eau sur une station présentant une faible réserve utilisable. Ex. essence présentant un risque élevé de dépérissement au regard d'un outil de diagnostic reconnu (BIOCLIMSOL, CLIMESSENCE...)</i>
Taux de dépérissement du peuplement
Méthode de diagnostic utilisée : DEPEFEU, DEPERIS, ARCHI, autre... :

Vulnérabilité climatique :

L'avenir de l'essence prépondérante est compromis du fait du contexte stationnel actuel ou de ses évolutions prévisibles : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ne se prononce pas
Méthode de diagnostic utilisée : BIOCLIMSOL, CLIMESSENCE, autre :

Justifier de la valeur du peuplement

Valeur des bois : estimation € ou valeur à la vente €
--

Je certifie que l'avenir de l'essence prépondérante (représentant plus de 50 % du couvert) est compromis

CONTEXTE STATIONNEL ET CHOIX DES ESSENCES

Essences identifiées comme adaptées au contexte et à la fonction productive

Essence	Niveau de disponibilité des plants (élevé/correct/faible)

Taux de diversification retenu :

Essences et provenances retenues pour le projet de plantation au regard des caractéristiques stationnelles, sylvicoles, environnementales et socioéconomiques :

	Essences objectif			Essences secondaires		
	Ess. 1	Ess.2	Ess.3	Ess. 4	Ess. 5	Ess. 6
Ilot 1	<i>Douglas</i>	<i>Chêne sessile</i>	<i>Pin Laricio</i>			
Proportion (<i>en nombre de tiges ou %</i>)	<i>60%</i>	<i>20%</i>	<i>20%</i>			
Situation d'expérimentation de nouvelles essences (oui/non)	<i>non</i>	<i>non</i>	<i>non</i>			
Ilot 2						
Proportion (<i>en nombre de tiges ou %</i>)						
Situation d'expérimentation de nouvelles essences (oui/non)						

Région forestière concernée (SER ou région IFN) :

Le massif est couvert par le catalogue des stations ou le guide de choix des essences suivant (recommandé) :

Voir annexe 1 : liste catalogues et carte de localisation

Les stations identifiées pour le projet sont les suivantes (recommandé):

Éléments de localisation	Type de station – principaux facteurs limitants et fertilité
<i>Ex Parcelle XX à XX</i>	
<i>Ex. bord de cours d'eau de la parcelle XX</i>	

SYLVICULTURE et PROGRAMME DE COUPES ET TRAVAUX

Les reconstitutions sont déjà prévues au PSG en vigueur et ne sont pas modifiées, il n'est donc pas nécessaire de le modifier : vous avez néanmoins la possibilité de reporter les éléments dans les champs ci-dessous (facultatif).

Tout ou partie des reconstitutions ne sont pas programmées dans le PSG ou sont modifiées, **cela nécessite donc un avenant au PSG :**

➤ Nouveaux objectifs et directives de gestion pour les peuplements vulnérables

➤ Opérations sylvicoles à mener :

Coupe Année n

Travaux préparatoires à la plantation :

Mise en place des plants : Année n+__

	Type d'implantation <i>pied à pied, en bande, placeau, bouquet, parquet, bloc, mixte...</i>	Densité nbr de plants/h a	Niveau de risque dans la réussite du renouvellement (faible/maitrisé/élevé)	Commentaires
Ilot 1	<i>En plein</i>	<i>1 300</i>		<i>Blocs de chênes de 5/5 plants dans les douglas</i>
Ilot 2				
Ilot 3				
...				

Le niveau de risque de dégâts par le gibier est : faible – moyen – élevé

Protection contre le gibier : type protection individuelle – répulsif – clôture

Entretien des plantations : Année n+__, n + , et n + __

Travaux en vue de l'installation de semis naturels :

Ouverture de cloisonnements sylvicoles

Autres opérations : _____

Autres opérations : _____

Préciser la façon dont le propriétaire/gestionnaire adapte éventuellement sa sylviculture aux zones à enjeux :

➤ Programme des coupes et des travaux modifiant le PSG

Parcelles ou sous- parcelles forestières	Modalité	Surface	Années de validité du PSG								
			2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	...
			<i>CRA</i>	<i>REB</i>		<i>DEN</i>		<i>DEN</i>			

Pièces jointes (s'il y a lieu) : nouveau plan particulier, plan annexe, nouvel extrait cadastral...

Je certifie l'exactitude des informations renseignées dans la présente fiche diagnostic

Ale

Signature du propriétaire (1) ou du gérant mandaté (2) :

Signature du gestionnaire :

(1) En cas d'indivision, l'imprimé doit être signé par les indivisaires représentant au moins les 2/3 des droits indivis.
En cas de démembrement nue-propriété/usufruit, l'imprimé doit être signé par chaque usufruitier et nu-propriétaire.

(2) Joindre également le mandat de pouvoir, la copie du document nommant le représentant légal ou l'extrait K-bis du registre des sociétés.

FICHE 3 DIAGNOSTIC PEUPEMENT PAUVRE (volet 3)

PEUPEMENT D'ORIGINE

Le peuplement est encore sur pied :

Le diamètre est \geq à 15 cm oui non précisez la date de la dernière coupe (mois/année) : _____

Le peuplement est déjà exploité – Le peuplement est en partie exploité :

Précisez la date de début de la coupe (mois/année) : _____

La régénération naturelle est présente : non oui principalement sous forme de semis – rejets – drageons

La régénération naturelle est répartie de manière dense clairsemée bien répartie

Composition en essences :

Essence du peuplement d'origine (par importance décroissante)				Régénération naturelle acquise (par importance décroissante)		
Essence prépondérante > 50 % du couvert	Essence secondaire 1	Essence secondaire 2	Essence secondaire 3	Essence 1	Essence 2	Essence 3
<i>Epicéa 80 %</i>	<i>Mélèze 20 %</i>	-	-	<i>aucune</i>		

Age du peuplement d'origine : ans

Le bénéficiaire de l'aide est propriétaire depuis plus de 10 ans : oui non

Description du peuplement concerné :

Type de peuplement :

Composition de la futaie : essence(s) et proportion (en volume, nombre de tiges, surface terrière ou surface – à préciser) :

Composition du taillis : essence(s) et proportion (en volume, nombre de tiges, surface terrière ou surface – à préciser) :

Diamètre moyen des arbres de la futaie:

Volume (m³/ha ou surface terrière à l'hectare (m²/ha)

Proportion de Gros Bois : %

CONTEXTE STATIONNEL ET CHOIX DES ESSENCES

Essences identifiées comme adaptées au contexte et à la fonction productive

Essence	Niveau de disponibilité des plants (élevé/correct/faible)

Taux de diversification retenu :

Essences et provenances retenues pour le projet de plantation au regard des caractéristiques stationnelles, sylvicoles, environnementales et socioéconomiques :

	Essences objectif			Essences secondaires		
	Ess. 1	Ess.2	Ess.3	Ess. 4	Ess. 5	Ess. 6
Ilot 1	<i>Douglas</i>	<i>Chêne sessile</i>	<i>Pin Laricio</i>			
Proportion (<i>en nombre de tiges ou %</i>)	<i>60%</i>	<i>20%</i>	<i>20%</i>			
Situation d'expérimentation de nouvelles essences (oui/non)	<i>non</i>	<i>non</i>	<i>non</i>			
Ilot 2						
Proportion (<i>en nombre de tiges ou %</i>)						
Situation d'expérimentation de nouvelles essences (oui/non)						

Région forestière concernée (SER ou région IFN) :

Le massif est couvert par le catalogue des stations ou le guide de choix des essences suivant (recommandé) :

Région forestière concernée (SER ou ancienne région IFN) :

Les stations identifiées pour le projet sont les suivantes (recommandé):

Eléments de localisation	Type de station – principaux facteurs limitants et fertilité
<i>Ex Parcelle XX à XX</i>	
<i>Ex. bord de cours d'eau de la parcelle XX</i>	

VALEUR DU PEUPEMENT

Justifier de la valeur du peuplement

Valeur des bois : estimation € ou valeur à la vente €

SYLVICULTURE et PROGRAMME DE COUPES ET TRAVAUX

Les reconstitutions sont déjà prévues au PSG en vigueur et ne sont pas modifiées, il n'est donc pas nécessaire de le modifier : vous avez néanmoins la possibilité de reporter les éléments dans les champs ci-dessous (facultatif).

Tout ou partie des reconstitutions ne sont pas programmées dans le PSG ou sont modifiées, **cela nécessite donc un avenant au PSG** :

➤ Objectifs et directives de gestion pour les peuplements pauvres

➤ Opérations sylvicoles à mener :

- Coupe année n
- Travaux préparatoires à la plantation
- Mise en place des plants : année n+__

	Type d'implantation	Densité nb de plants/ha	Commentaires
Ilot 1	<i>Menu déroulant pied à pied, en bande, placeau, bouquet, parquet, bloc, mixte...</i>		
Ilot 2			
Ilot 3			
...			

Le niveau de risque de dégâts par le gibier est : faible – moyen – élevé

Protection contre le gibier : type protection individuelle – répulsif – clôture

Entretien des plantations : années n+__, n + , n + ...

Travaux en vue de l'installation de semis naturels

Ouverture de cloisonnements sylvicoles

Autres opérations : _____

Préciser la façon dont le propriétaire/gestionnaire adapte éventuellement sa sylviculture aux zones à enjeux :

Commentaire/description champ libre

➤ Programme des coupes et des travaux modifiant le PSG

Parcelle ou sous parcelle forestières	Modalité	Surface	Années de validité du PSG								
			2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	...
			<i>CRA</i>	<i>REB</i>		<i>DEN</i>		<i>DEN</i>			

Pièces jointes (s'il y a lieu) : nouveau plan particulier, plan annexe, nouvel extrait cadastral...

Ale

Signature du propriétaire (1) ou du gérant mandaté (2) :

Signature du gestionnaire :

(1) En cas d'indivision, l'imprimé doit être signé par les indivisaires représentant au moins les 2/3 des droits indivis.
En cas de démembrement nue-propriété/usufruit, l'imprimé doit être signé par chaque usufruitier et nu-propriétaire.

(2) Joindre également le mandat de pouvoir, la copie du document nommant le représentant légal ou l'extrait K-bis du registre des sociétés.